

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Campagne de distribution de pastilles d'iode	1
Vente de bois	1
Fête de Noël	1
Vœux 2020	1
Report de collecte	1
Délibérations du Conseil Municipal du 18 novembre 2019	2
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	4
Prévention Cambriolages	5
Créateurs d'activités	5
Calendrier des manifestations	6
Informatique	6

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi et vendredi
8h30-12h00 / 13h -17h30
Mardi et jeudi
8h30 - 12h00

Tél : 03 89 81 02 40



Campagne de distribution de pastilles d'iode

Notre commune est désormais incluse dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Fessenheim. Attention, la liste d'envoi des courriers permettant le retrait en pharmacie des pastilles d'iode étant établie sur une base commerciale, certains habitants de Meyenheim ne seront pas destinataires de ce courrier. Les personnes concernées pourront néanmoins retirer les pastilles en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com et des conseillers sont à votre écoute au 0 800 96 00 20 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.



Vente de bois

La commune procédera par adjudication à la vente des lots de bois **le vendredi 29 novembre à 19 heures au local des pompiers**. Le bon d'enlèvement sera remis le soir de la vente contre paiement par chèque. Renseignements en mairie.



Fête de Noël

Samedi 14 décembre à 12h, le Conseil Municipal accueillera à la salle polyvalente, les personnes de plus de 68 ans, le personnel enseignant et communal et les forces vives du village, pour sa traditionnelle fête de Noël.



Vœux 2020

A l'occasion de la **réception du nouvel an, mercredi 08 janvier 2020**, la commune souhaiterait honorer tous les jeunes villageois ayant obtenu une distinction scolaire (Bac mention bien ou très bien...), musicale, culturelle ou sportive de niveau départemental minimum en 2019. Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir se faire connaître en mairie **avant le 15 décembre**.



Report de collecte

Le ramassage des ordures ménagères **du jeudi 26 décembre est maintenu**.



Mise en place des illuminations
19/11/19 - Photo NBS/RT

n°104
Novembre
2019

Délibérations du Conseil Municipal du 18 novembre 2019

1. Recensement



MM. KLEIN Nicolas et TREHIOU Éric ne prennent pas part au vote.

Vu le code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles 2212-21-10 et 2123-18 ;
Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 ;
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires ;
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins du recensement ;
Considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs ainsi que celle de l'agent coordonnateur ;
Entendu l'exposé de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de charger le Maire à procéder aux enquêtes de recensement et les organiser,
- de désigner Madame Caroline MURSCHEL coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, assistée dans ses fonctions par Madame Céline TREHIOU en qualité de coordonnateur suppléant,
- de fixer la rémunération de l'agent coordonnateur en heures supplémentaires,
- de créer 2 postes occasionnels d'agents recenseurs et de désigner Mesdames Marie-Christine WENTZ et Jacqueline KLEIN,
- de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :
 - 10,00 € par bordereau de district rempli ;
 - 1,50 € par bulletin individuel rempli ;
 - 1,00 € par feuille de logement remplie ;
 - 40,00 € par demi-journée de séance de formation.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2020 ;
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte afférent.

2. Transfert de crédits

Les crédits nécessaires aux opérations de stocks inscrites au budget annexe de la rue de Réguisheim sont insuffisants. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'effectuer les transferts de crédits suivants au budget de la rue de Réguisheim :

	Chapitre	Article	Montant
Dépenses (fonctionnement)	042	71355 (variation stocks terrains aménagés)	625,00 €
Recettes (investissement)	040	3555 (terrains aménagés)	625,00 €
Dépenses (fonctionnement)	023	023 (Virement à la section d'investissement)	- 625,00 €
Recettes (investissement)	021	021 (Virement de la section de fonctionnement)	- 625,00 €

3. Achat de terrain

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de rétrocession de la parcelle n° 134 et 135 section 03 sise rue de Munwiller d'une contenance de 0,88 ares, appartenant à M. et Mme WOEHREL Philippe. Ces parcelles résultent du Plan d'Alignement pour l'élargissement des voies conformément à la délibération du 23 juin 2005. Les frais d'acquisition ont été estimés à 383 € maximum toutes taxes comprises.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- l'acquisition à l'euro symbolique de ces parcelles par acte notarié pour légaliser le changement de propriétaire et la transcription au Livre Foncier,
- d'autoriser Madame le Maire à représenter la commune et à procéder à la signature de cet acte.

Après délibération, le Conseil Municipal vote le transfert de crédit d'un montant de 383 € du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2111 (Terrains nus).

4. Demandes de subvention

a) Ecole

Madame Nathalie SCHILDKNECHT, Adjointe, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention des 4 classes du RPI concernant la prise en charge du spectacle de magie organisé à la salle de Musique de Meyenheim le 9 décembre 2019 d'un montant total de 790 €. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à la prise en charge de ce spectacle soit 564 € pour les 66 élèves domiciliés

ou rattachés à Meyenheim. Les crédits sont inscrits au budget 2019.

b) Jeunes licenciés sportifs et jeunes musiciens

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention d'un montant de 20 € par jeune licencié sportif soit 360 € au Football club de Meyenheim pour 18 licenciés et 240 € à l'association Badminton de Meyenheim pour 12 licenciés.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Il est proposé de donner une aide identique aux jeunes élèves de l'école de musique « Les notes de l'III » de Meyenheim.

MM. Eric TREHIOU et Roger SCHATNER ne prennent pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 20 € par jeune élève soit 840 € à l'école de musique pour 42 élèves.

c) Régiment de Marche du Tchad

Madame le Maire soumet la demande de subvention du Régiment de Marche du Tchad qui a pour projet d'engager des travaux de restauration de la salle d'honneur avec notamment l'aménagement de nouveaux panneaux pédagogiques et la mise en place d'une fresque en l'honneur des 106 compagnons de la libération ayant appartenu au RTST et au RMT.

Cette salle contribuera à la diffusion de l'esprit de défense auprès des populations et jouera un rôle dans l'éducation des plus jeunes à la citoyenneté, dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 400 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2019.

d) Collège Champagnat - Collège Saint Joseph

Le Conseil Municipal a pris connaissance des demandes des collèges Champagnat d'Issenheim et Saint Joseph de Rouffach de subventions pour alléger le coût des voyages scolaires concernant 7 élèves domiciliés dans la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable et décide à l'unanimité d'accorder la somme

de 20 € par élève, soit 20 € au collège Champagnat et 120 € au collège Saint Joseph.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2019.

e) Société de Musique – concert Music III'Fest

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la demande d'une aide financière pour l'organisation du concert Music'III Fest, estimée à un coût de 3 500 €. La société de musique Fraternité propose à la commune la prise en charge du coût de la prestation du groupe Excalembourg d'un montant de 850 €.

MM. Éric TREHIOU et Roger SCHATNER ne prennent pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 850 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

5. Primes de fin d'année

MM. KLEIN Nicolas et TREHIOU Éric ne prennent pas part au vote.

Vu la délibération prise par le Conseil Municipal le 3 octobre 1980, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 8 085,83 € de prime de fin d'année à répartir entre le personnel communal par le Maire.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2019.

6. Bons d'achat

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer :

- un bon d'achat d'une valeur de 20 € aux personnes méritantes à titre individuel ;
- une subvention de 150 € par équipe méritante ; honorées lors de la réception du Nouvel An qui aura lieu le mercredi 8 janvier 2020.

7. Dons aux associations d'utilité publique

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer un don de 50 € aux associations d'utilité publique suivantes :

- Association des Parents et Amis des enfants Inadaptés Saint André (Cernay)
- Les Restos du cœur (Illzach)
- Banque Alimentaire du Haut-Rhin (Mulhouse)

8. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants :

- création d'un atelier mécanique et hydraulique sis ZA Grundfeld, déposé par la SCI Meyenheim pour le compte de l'entreprise SOMATEC.
- maison indépendante jumelée et abri de jardin sis 23A rue de la corvée, déposé par M. HOLLER Jean-Luc.

9. Divers

Madame Nathalie SCHILDKNECHT a évoqué les travaux réalisés et en cours concernant les deux aires de jeux.

Après délibération, le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Electricité Brunner Eric d'un montant de 2 342,40 € TTC pour la mise en place d'un éclairage sur l'aire de jeux de la salle polyvalente.

La délimitation de l'aire de jeux de la salle polyvalente est également évoquée : le Conseil Municipal retient l'option de barrières parking en bois sur support d'acier galvanisé.

Un dysfonctionnement sur le chauffe-eau de la salle polyvalente est signalé : le problème persiste malgré les vérifications électriques effectuées et le changement de relais électriques récemment réalisé. Une nouvelle vérification sera effectuée.



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours de la séance du Conseil de Communauté en date du 3 octobre 2019 les délégués ont décidé :



- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension de l'Espace Horizon à Biltzheim pour un coût estimé à 75 000 € HT,
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension du réseau d'eau à Oberhergheim pour un coût estimé à 110 000 € HT,
- d'approuver la Convention de mise à disposition de la salle Espace Horizon de Biltzheim au profit de la 3 CHR pour la restauration périscolaire,
- d'approuver l'avenant avec l'Association Imagine afin d'augmenter les capacités d'accueil du périscolaire du multi-site Oberhergheim / Biltzheim / Niederentzen de 147 à 165 pour l'accueil de midi

et de 100 à 110 pour l'accueil du soir sans incidence financière,

- d'autoriser le versement des fonds de concours suivants :
 - 48 280, 64 € à la commune de Meyenheim pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau rue de la Gare / Grand'rue et l'installation de l'aire de jeux,
 - 2 619,58 € à la commune de Munwiller pour l'installation d'un auvent à l'école,
 - 35 000 € à la commune d'Oberhergheim pour l'installation d'un terrain multisports, aire de jeux et fitness,
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Terre des Hommes pour le réaménagement de nouveaux locaux,
- d'émettre un avis favorable à un échange foncier sans soulte entre la 3 CHR et le Conseil Départemental dans le cadre du projet d'aménagement de la liaison RD201 – A35,
- de valider le plan de financement prévisionnel d'un montant de 3 727 775 € HT pour l'aménagement de la tranche 2 du Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace (PAPA),
- de valider le plan de financement prévisionnel d'un montant de 1 294 120 € HT pour l'aménagement de la ZA de Niederentzen,
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente du lot 1 d'une surface de 11,97 ares, sise dans la ZA de Meyenheim, à la SCI MG Zinderstein pour un montant de 33 516 € HT pour l'implantation d'une boulangerie artisanale avec un service de restauration sur place,
- de fixer le montant des indemnités aux exploitants agricoles de la ZA de Niederentzen à 34 258,50 € pour 4 ha 50 a et de la ZA de Meyenheim à 8 486,23 € pour 118 a 44 ca,
- d'approuver la convention de co-financement entre le Syndicat d'électricité de de gaz du Rhin, la commune d'Oberhergheim et la 3CHR pour le déploiement du gaz dans la ZA d'Oberhergheim,
- d'autoriser le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon à adhérer au Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurodistrict Région Freiburg-Centre et Sud Alsace qui a pour objectif d'intensifier la coopération transfrontalière.

Le Conseil de Communauté a pris acte de l'état d'avancement du PLUi.



Prévention Cambriolages

Vous trouverez ci-dessous des recommandations de la brigade de gendarmerie d'Ensisheim-Blodelsheim qui nous a informé d'une recrudescence des cambriolages s'opérant aussi



bien de jour en milieu de matinée qu'en fin d'après-midi. Les communes qui sont plus particulièrement impactées, sont celles à proximité des accès à l'autoroute A35.

Les gendarmes effectuent quotidiennement des patrouilles dans des créneaux horaires ciblés au niveau des zones pavillonnaires.

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES Ayez les bons réflexes avant de sortir

VERROUILLEZ vos portes et fenêtres même pour une absence de courte durée. Fermez également votre portail. La fermeture des volets peut dissuader ou ralentir les malfaiteurs. Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur et ne les laissez pas sur la serrure intérieure d'une porte fenêtre.

PENSEZ A ACTIVER VOTRE ALARME

SIMULEZ UNE PRÉSENCE.

Laissez fonctionner un éclairage automatique aléatoire, la radio, installez un éclairage avec détecteur de présence dans votre jardin, etc. Demandez à un proche de passer régulièrement à votre domicile en cas d'absence prolongée.

CACHEZ VOS OBJETS DE VALEUR dans des endroits inhabituels, évitez la salle de bain ou la chambre à coucher pour les bijoux par exemple.

SOYEZ VIGILANT.

Notez tout événement inhabituel dans votre quartier (démarchage, rôdeurs, etc.). Relevez une description physique et l'immatriculation des véhicules qui vous paraissent suspects.

ENTRETENEZ UN BON VOISINAGE

COMPOSEZ LE 17 si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage ou pour signaler tout fait qui vous semble suspect.

Plus de conseils : www.interieur.gouv.fr



Créateurs d'activités

Dans cette rubrique nous vous proposons de recenser toutes les entreprises de Meyenheim sous forme d'une présentation narrative et historique sans intention de publicité. Si vous souhaitez vous annoncer dans le prochain numéro, merci de vous faire connaître auprès de la rédaction.

REPASS'SAB



Quelle que soit notre situation familiale, un coup de main ponctuel ou permanent pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes est souvent bienvenu.

Le repassage est le point qui cristallise souvent les tensions, aversions ou difficultés majeures à domicile. Avoir une discipline de fer (à repasser) n'est pas donnée à tout le monde. On procrastine en général, pour de très bonnes raisons, jusqu'à ressentir une sorte de vertige face à sa montagne de linge, et quand la pile touche presque le plafond, c'est signe qu'il faut s'y mettre.

Alors plutôt que de tirer à la courte paille ou selon le cas d'être le « chargé d'affaire ad vitam » pensez à REPASS'SAB !

Dynamique et pétillante maman de 3 enfants, Sabrina a décidé de se reconvertir dans le service à la personne pour faire du repassage. Elle se propose ainsi d'alléger l'emploi du temps des nombreuses personnes pour lesquelles cette tâche reste une perte de temps ou une corvée. Pour le dépôt, retrait et retour de votre linge, les solutions sont examinées au cas par cas. Bref comme l'assure sa formule : « Votre linge, elle en fait son AF'FER ».

Tarifs :

11 € / heure

2,50 € la chemise repassée

3 € la chemise pliée



Sabrina BESSEUX
1 rue des Paquerettes
68 890 Meyenheim
06 48 90 00 87

Calendrier des manifestations

	<p>Les Sociétés de Musique de Meyenheim, Réguisheim et Oberhergheim, ont le plaisir de vous convier au concert de gala bisannuel « Music'III Fest » qui aura lieu le samedi 30 novembre 2019 à partir de 20h dans la salle polyvalente de Meyenheim.</p> <p>Comme à chaque fois, ce concert verra se produire l'Harmonie intercommunale Centre Haut-Rhin, renforcée pour l'occasion : 45 musiciens en tout, sous la direction de Mimo ILIEV. Musiques de film avec projection à l'ancienne, musiques du monde avec solo au hauboïs, tuba ou encore au marimba... En 2ème partie, le groupe Excalembour bien connu des scènes de la région interprétera à sa manière des airs des pays celtés (Irlande, Écosse, Bretagne, Québec) ainsi que des compositions originales. Ce groupe de 5 musiciens intègre à sa musique aux accents folk-ethno-jazzy, des instruments étonnants : bombarde, nyckelharpa, bodhran, cajon, coucou,... en plus des classiques piano, violon, guitares et chant.</p> <p>Petite restauration de saison assurée avec bière de Noël en pression, bretzels, viennoises et desserts. Entrée libre, corbeille. Ouverture des portes dès 19h00.</p>
	<p>La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organise sa collecte annuelle de produits alimentaires (huile, sucre, café, cacao, conserves de légumes, conserves de poisson, riz) destinés à des familles haut-rhinoises dans le besoin.</p> <p>Si vous souhaitez participer à cette action, vous pouvez déposer vos dons à la mairie jusqu'au vendredi 29 novembre inclus. Merci d'avance.</p>
	<p>A l'occasion du Téléthon 2019, l'association MM Loisirs organise sa traditionnelle vente de sapin Nordman 1er choix. Rendez-vous le samedi 7 décembre de 14 à 16h sous le préau de l'école maternelle pour retirer votre sapin précommandé et si vous le pouvez faire un don à l'AFM.</p> <p>L'association compte sur votre mobilisation !</p> <p>Pour apporter votre aide ou vous renseigner : Fabien GAZONNET - 06 63 42 60 56</p>
	<p>L'Association Hôtelière Gastronomique et Touristique du Canton d'Ensisheim, avec le soutien de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, renouvelle son opération « Père Noël en Harley Davidson » le samedi 7 décembre sur la place de la Mairie à 16h50.</p> <p><u>Cette année ce moment sera rehaussé par un récital de chants de Noël donné par les enfants des classes du RPI sous la direction de Nathalie Rohrbach.</u></p> <p><u>Pour clôturer ce moment convivial, un goûter avec chocolat et vin chauds seront servis dans la cour de l'école maternelle.</u></p>

Informatique

La Mairie a mis en place en 2018, un service pour venir en aide aux personnes se trouvant confrontées aux démarches administratives en ligne (demandes diverses de documents personnels, états civils, etc...).

Ce service assuré par Marc BORLUZZI et Paule GEILLER comprend :

- d'une part une **assistance pour la prise en main d'un ordinateur, smartphone, tablette...** sous la forme de cours qui sont dispensés gratuitement **toutes les semaines le mercredi matin ou le jeudi soir**. Renseignements et inscriptions préalables en Mairie.
- d'autre part **une aide personnalisée et individuelle pour faire les démarches administratives** directement en ligne, depuis un poste situé à la Mairie et cela **sur rendez-vous**. Prendre contact avec la Mairie pour toute demande.